ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES CLUBS - SAISON 2024/2025 -

MERCREDI 4 FÉVRIER 2026

- **RAPPEL DU DISPOSITIF**

L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES CLUBS

1ère saison d'évaluation sur la base du dispositif entré en vigueur le 1er juillet 2024

Préformation : 15-18 ans | **Centre de Formation : 16-23 ans** | **Après-carrière : 23 ans et +**

PRÉFORMATION

10%

Valorisation de la filière de **Préformation** mise en place au sein du Club

DOUBLE PROJET

Renforcement de la **cohérence** du parcours global de formation sportive et pédagogique du joueur

80%

CRITÈRES DE MOYENS

Valorisation de la **qualité de l'équipe encadrante** et de l'**accompagnement socio-éducatif** en complément des critères d'efficacité

ACCOMPAGNEMENT ET PRÉPARATION À L'APRES-CARRIERE SPORTIVE

10%

Valorisation de la mise en œuvre de moyens relatifs **à la préparation à l'après-carrière sportive et au suivi socio-professionnel des joueurs**

Le cycle **Centre de Formation** reste prépondérant dans l'évaluation de la politique de formation du Club.

D'UNE VALORISATION RELATIVE À UNE VALORISATION ABSOLUE

Classement de 1 à 14 (TOP 14) et de 1 à 16 (PRO D2)

Attribution de 1 à 5 étoiles (1/2 étoile) pour chacun des cycles de la formation du Club

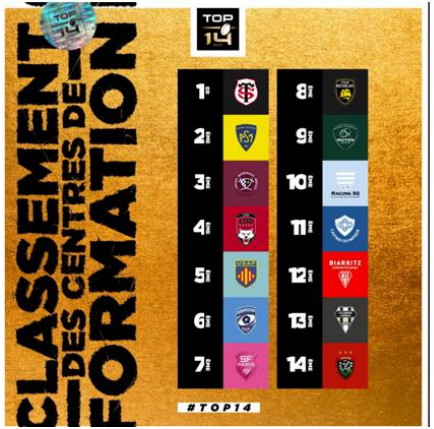

• INDICATEURS DE PERFORMANCE

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Préformation (15-18 ans) — 10%

Bloc A : Plan d'action et de formation du joueur/de la joueuse et des éducateurs/éducatrices diplômé(e)s — 1/3

Bloc B : Santé, sécurité du joueur/de la joueuse et apprentissage des règles du jeu — 1/3

Bloc C : Cohérence et pertinence de la Préformation — 1/3

Centre de Formation (16-23 ans) — 80%

Bloc A : Efficacité sportive — 40%

Bloc B : Efficacité scolaire — 30%

Bloc C : Efficacité double qualification (sportive et scolaire) — 10%

Bloc D : Encadrement médical, pédagogique et sportif — 10%

Bloc E : Accompagnement socio-éducatif — 10%

Préparation à l'après-carrière (23 ans et plus) — 10%

Bloc A : Organisation et actions en faveur de la préparation à l'après-carrière — 40%

Bloc B : Insertion parcours et obtention diplômes — 60%

• MÉTHODOLOGIE & ÉCHÉANCES

MÉTHODOLOGIE & ÉCHÉANCES

Saison 24/25

Saison 25/26

Auto-déclaration Club	*Instruction LNR/FFR/DTN*		*Vérifications LNR/ Clubs*	*Validation et communication*	
NOVEMBRE 24-JANVIER 25	**FEVRIER-MARS 2025**	**MARS-JUIN 2025**	**JUILLET-DECEMBRE 2025**	**JANVIER 2026**	**FEVRIER 2026**
14/11 : Procédure **d'auto-déclaration** des Clubs : dépôt des pièces justificatives sur le module d'e-drop	**31/01** : Instruction des dossiers par la LNR et la FFR permettant l'évaluation des actions	**TOP 14** : Visite Clubs LNR : **présentiel** **PRO D2** : Visite Clubs LNR : **distanciel** Visite des Clubs par la DTN pour respect du Cahier des Charges Min. lié à l'agrément + Préformation	Vérification du socle annuel* préalable à l'évaluation Vérification des données liées aux Centres de Formation	**4-8/01** : Rdv LNR/ Clubs **13/01 & 21/01** : **Commission Formation FFR/LNR :** arrêt définitif des données permettant l'évaluation finale	**04/02** : **Comité Directeur LNR :** publication de l'évaluation de la politique de formation des Clubs Communication aux Clubs

26/05-30/06 : Réouverture du module d'e-drop pour le dépôt des dernières pièces justificatives

Evaluateurs :

Préformation : DTN/ CTL

Centre de Formation & Préparation à l'après-carrière : LNR

*Socle préalable : Document 1, Règlement intérieur, Réunions obligatoires & Suivi sportif, médical et pédagogique de 3 joueurs/ Clubs désignés par la Commission Formation FFR/LNR

LA DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE DE VALORISATION

Poids de chacun des 3 cycles pour l'évaluation finale

Evaluation finale
(arrondie à la ½ étoile la plus proche)

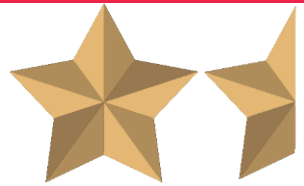

TOP 14

PRO D2

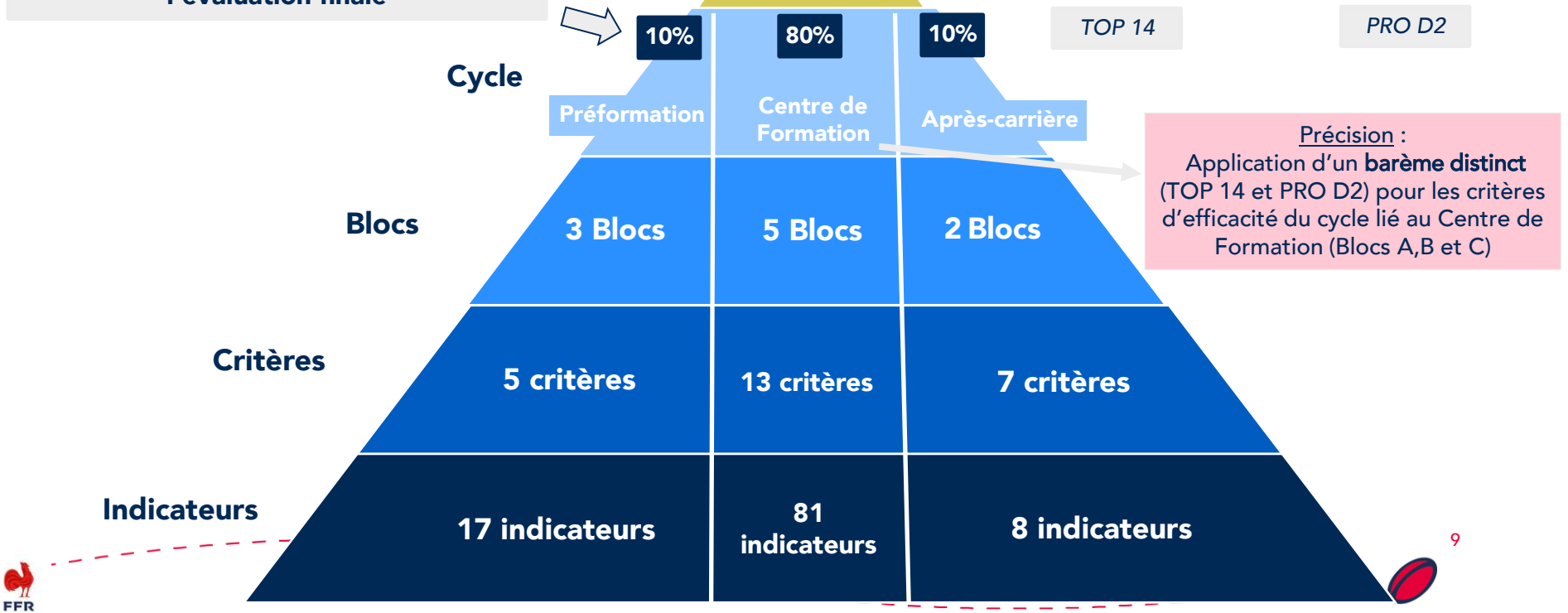

Précision :
Application d'un **barème distinct** (TOP 14 et PRO D2) pour les critères d'efficacité du cycle lié au Centre de Formation (Blocs A,B et C)

• COMMUNICATION DU CLUB

COMMUNICATION DU CLUB – EXEMPLE D'UN CLUB DE TOP 14

Communication proposée par la LNR et transmise au Club

COMMUNICATION DU CLUB – EXEMPLE D'UN CLUB PRO D2

Communication proposée par la LNR et transmise au Club

• DONNÉES DE L'ÉVALUATION DE LA SAISON 2024/2025

CLUBS ÉVALUÉS – SAISON 2024/2025*

TOP 14	PRO D2*
ASM Clermont Auvergne	AS Béziers Hérault
Aviron Bayonnais Rugby	Biarritz Olympique Pays Basque
Castres Olympique	CA Brive Corrèze Limousin
LOU Rugby	Colomiers Rugby
Montpellier Hérault Rugby	FC Grenoble Rugby
Racing 92	Oyonnax Rugby
RC Vannes	Provence Rugby
RC Toulonnais	SAXV Charente
Section Paloise Béarn Pyrénées	Stade Aurillacois Cantal Auvergne
Stade Français Paris	Stade Montois Rugby
Stade Rochelais	SU Agen Lot et Garonne
Stade Toulousain Rugby	USON Nevers Rugby
Union Bordeaux Bègles	US Dax Rugby
USA Perpignan	US Montauban
	Valence Romans Drome Rugby

*Le Club relégué (Stade Niçois) n'est pas évalué au titre de la saison 2024/2025.
Le Club promu (US Carcassonne) n'est pas évalué au titre de la saison 2024/2025 mais bénéficie du Montant Minimum Garanti.

Fonds de subvention aux Centres de Formation :

- **3 460 K€** pour les Clubs de TOP 14 et de **2 911K€** pour les Clubs de PRO D2 ;
- Chaque Club (avec ou sans CDF agréé) reçoit un Minimum Garanti de 50 000 € ;
- Le fonds de subvention est réparti entre les Clubs dont le Centre de Formation est évalué au cours de la saison 2024/2025 (soit 29 Clubs évalués) ;
- Le Club promu (US Carcassonne) à l'issue de la saison 2024/2025 n'est pas évalué mais bénéficie du Montant Minimum Garanti. Le Club relégué en Nationale (Stade Niçois) à l'issue de la saison précitée n'est pas évalué.

Nombre de joueurs pris en compte – Cycle Centre de Formation :

- **Joueurs sous contrat professionnel : 268** (dont 123 en **TOP 14** et 145 en **PRO D2**) ;
- **Joueurs sous convention de formation : 799** (dont 405 en **TOP 14** et 394 en **PRO D2**).

• POINTS MARQUANTS DE L'ÉVALUATION DE LA SAISON 2024/2025

POINTS MARQUANTS – TEMPS DE JEU (A1)

Evolution du temps de jeu des joueurs en Centre de Formation :

	TOP 14				PRO D2			
	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de joueurs en CDF évalués	405 (-4,5%)	424 (+3,9%)	408 (+0,3%)	407 (+3%)	394 (-3%)	406 (+6,6%)	381 (-2,8%)	392 (+14%)
Nombre de joueurs en CDF ayant participé à au moins 1 match	132 (33%)	124 (29%)	140 (34%)	137 (34%)	169 (43%)	170 (42%)	179 (47%)	177 (45%)
Temps de jeu total (en minutes)	52 318’	54 930’	47 443’	49 513’	81 978’	83 758’	85 360’	77 644’
Temps de jeu moyen par joueur	396’	443’	339’	361’	485’	493’	477’	439’

Au sein des deux divisions, le nombre de joueurs évalués diminue légèrement : -4,5% en **TOP 14** et -3% en **PRO D2.**

- En **TOP 14,** les joueurs évalués réalisent davantage de matches avec l’équipe professionnelle (+6,5%) mais leur temps de jeu moyen est en baisse par rapport à la saison passée (-10,6%).
- En **PRO D2**, alors que le nombre de joueurs ayant participé à au moins 1 match avec l’équipe professionnelle reste stable (43%), le temps de jeu moyen par joueur diminue également légèrement (-1,6%).

POINTS MARQUANTS – TEMPS DE JEU (A1)

Evolution de temps de jeu des joueurs ayant un premier contrat professionnel évalués :

	TOP 14				PRO D2			
	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de joueurs professionnels évalués	123 (+61,8)	76 (-10,6%)	85 (-10,5%)	95 (-3%)	145 (+29,5%)	112 (+0,9%)	111 (+17%)	80 (-11%)
Nombre de joueurs professionnels évalués ayant participé à au moins 1 match	117 (95%)	68 (89%)	81 (95%)	93 (98%)	141 (97%)	100 (89%)	104 (94%)	80 (100%)
Temps de jeu total (en minutes)	88 562’	48 912’	61 352’	71 168’	129 155’	86 826’	82 314’	71 368’
Temps de jeu moyen par joueur	757’	719’	757’	765’	916’	868’	791’	892’

Tant en **TOP 14** qu’en **PRO D2** et notamment en raison de l’extension du périmètre de l’évaluation, le nombre de joueurs évalués ainsi que ceux ayant réalisé au moins une feuille de match au sein des 2 championnats, est en forte augmentation : +72% en **TOP 14** et + 41% en **PRO D2.**

Le temps de jeu total moyen des joueurs augmente également de façon significative : +5,29% en **TOP 14** et 5,53% en **PRO D2.**

POINTS MARQUANTS – 1ER CONTRATS SIGNÉS À L'ISSUE DE LA FORMATION (A2)

Proportion du nombre de 1ers contrats signés à la sortie du Centre de Formation :

2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
38% (100 sur 264 joueurs définitivement sortis du CDF)	**43%** (96 sur 223 joueurs définitivement sortis du CDF)	**39%** (82 sur 210 joueurs définitivement sortis du CDF)	**41%** (104 sur 251 joueurs définitivement sortis du CDF)

La proportion du nombre de contrats signés à la sortie du Centre de Formation est en légère diminution par rapport à la saison dernière (-11,6%).

En effet, le nombre de joueurs sortant définitivement du Centre de Formation est plus important mais celui signant leur 1er contrat professionnel l'est également : +4,2% (+4) .

Parmi eux, 52 joueurs signent leur 1er contrat professionnel au sein d'un Club de **TOP 14** (+2) et 48 dans un Club de **PRO D2** (+4).

POINTS MARQUANTS – SÉLECTION XV DE FRANCE (A3)

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de sélections (XV de France) des joueurs évalués	90 (dont 34 sélections / joueurs CDF)	58 (dont 36 sélections / joueurs CDF)	51 (dont 16 sélections / joueurs CDF)	107 (dont 11 sélections / joueurs CDF)
Nombre de joueurs	25 (dont 9 joueurs CDF)	10 (dont 7 joueurs CDF)	12 (dont 3 joueurs CDF)	22 (dont 4 joueurs CDF)
Moyenne de sélections par joueur	3,6 sélections (3,7 sélections pour les joueurs CDF)	5,8 sélections (5,1 sélections pour les joueurs CDF)	4,25 sélections (5,3 sélections pour les joueurs CDF)	4,8 sélections (2,8 sélections pour les joueurs CDF)

En raison notamment de l'élargissement du périmètre de l'évaluation à des joueurs professionnels réalisant des matches de sélections, le nombre de sélections avec le XV de France augmente de façon importante : +55%.

Par conséquent, le nombre total de joueurs ayant été sélectionnés augmente et significativement (+150%) dont les joueurs en Centre de Formation (+29%). En revanche, le nombre moyen de sélections par joueur diminue fortement : -38%.

POINTS MARQUANTS – SÉLECTION FRANCE 7 (A3)

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de sélections (France 7) des joueurs évalués	57 (dont 47 par des joueurs CDF)	52 (dont 28 par des joueurs CDF)	71 (dont 40 par des joueurs CDF)	37 (dont 32 par des joueurs CDF)
Nombre de joueurs	21 (dont 16 par des joueurs CDF)	10 (dont 6 par des joueurs CDF)	12 (dont 8 par des joueurs CDF)	11 (dont 9 par des joueurs CDF)
Moyenne de sélections par joueur	2,7 sélections (2,9 sélections pour les joueurs CDF)	5,2 sélections (4,6 sélections pour les joueurs CDF)	6 sélections (5 sélections pour les joueurs CDF)	3,4 sélections (3,5 sélections pour les joueurs CDF)

Le nombre de sélections avec France 7 est en légère augmentation (+10%) et le nombre de joueurs sélectionnés augmente fortement (+110%) dont des joueurs en Centre de Formation (+167%).
Précision : les sélections intervenues dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 sont valorisées au titre de l'évaluation de la saison 2024/2025.

POINTS MARQUANTS – SÉLECTION U20 & PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de sélections (U20)	212	224	226	210
Nombre de joueurs	46 (dont 40 en TOP 14 et 6 en PRO D2)	56 (dont 44 en TOP 14 et 12 en PRO D2)	49 (dont 40 en TOP 14 et 9 en PRO D2)	49 (dont 34 en TOP 14 Et 15 en PRO D2)
Moyenne de sélections par joueur	4,6 sélections / joueur	4 sélections / joueur	4,6 sélections / joueur	4,3 sélections / joueur
Nombre de joueurs ayant participé à au moins 1 feuille de match avec l'équipe professionnelle	26 (dont 5 en TOP 14 et 21 en PRO D2)	33 (dont 23 en TOP 14 et 10 en PRO D2)	31 (dont 22 en TOP 14 et 9 en PRO D2)	28 (dont 16 en TOP 14 et 12 en PRO D2)
Temps de jeu total en championnat professionnel (en minutes)	TOP 14 : 5 232' PRO D2 : 1 899'	TOP 14 : 8 419' PRO D2 : 8 783'	TOP 14 : 8 880' PRO D2 : 3 041'	TOP 14 : 3 383' PRO D2 : 5 061'
Temps de jeu moyen par joueur en championnat professionnel	TOP 14 : 249' PRO D2 : 379'	TOP 14 : 366' PRO D2 : 878'	TOP 14 : 403' PRO D2 : 338'	TOP 14 : 211' PRO D2 : 422'

Lors de la saison 2024/2025, 57% des joueurs sélectionnés avec France U20 ont participé à au moins 1 feuille de match avec l'équipe professionnelle.
Le temps de jeu moyen réalisé en championnat professionnel par les joueurs sélectionnés en U20 diminue de façon significative en TOP 14 (-32%) et en PRO D2 (-57%).

POINTS MARQUANTS – NIVEAU DE LA FORMATION RECHERCHÉE (B1)*

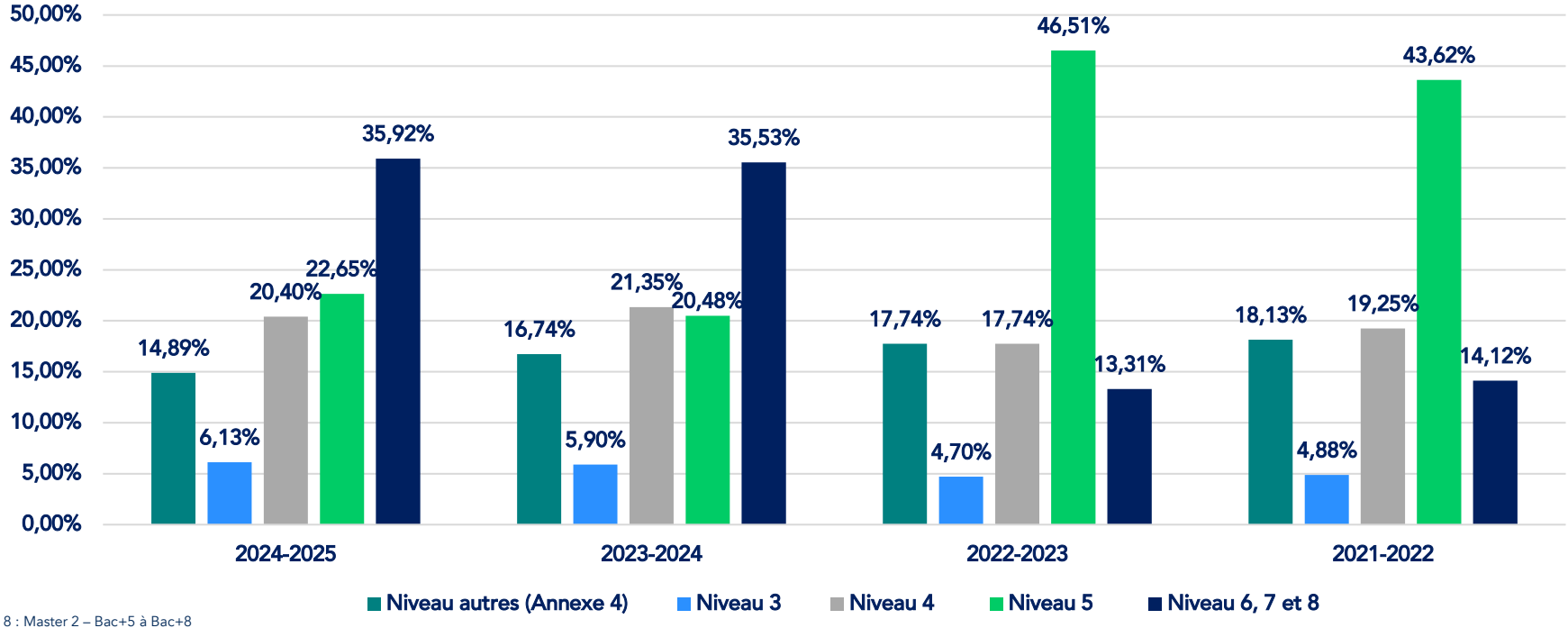

Niveau 7 et 8 : Master 2 – Bac+5 à Bac+8
Niveau 6 : Licence, BUT, Master 1
Niveau 5 : BTS
Niveau 4 : Baccalauréat, BPJEPS
Niveau 3 : CAP, BEP
Niveau autres : Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), Formation Annexe 4 du Cahier des Charges Minimum de la règlementation des Centres de Formation

*Depuis la saison 2019/2020, le niveau de la formation et/ou diplôme mentionnés est pris en compte en référence au **cadre national des certifications professionnelles défini par décret n°2019-14 du 8 janvier 2019.**

POINTS MARQUANTS – ÉVOLUTION NIVEAU DE DIPLÔME INTÉGRAL OU CERTIFICATION OBTENUS (B2)

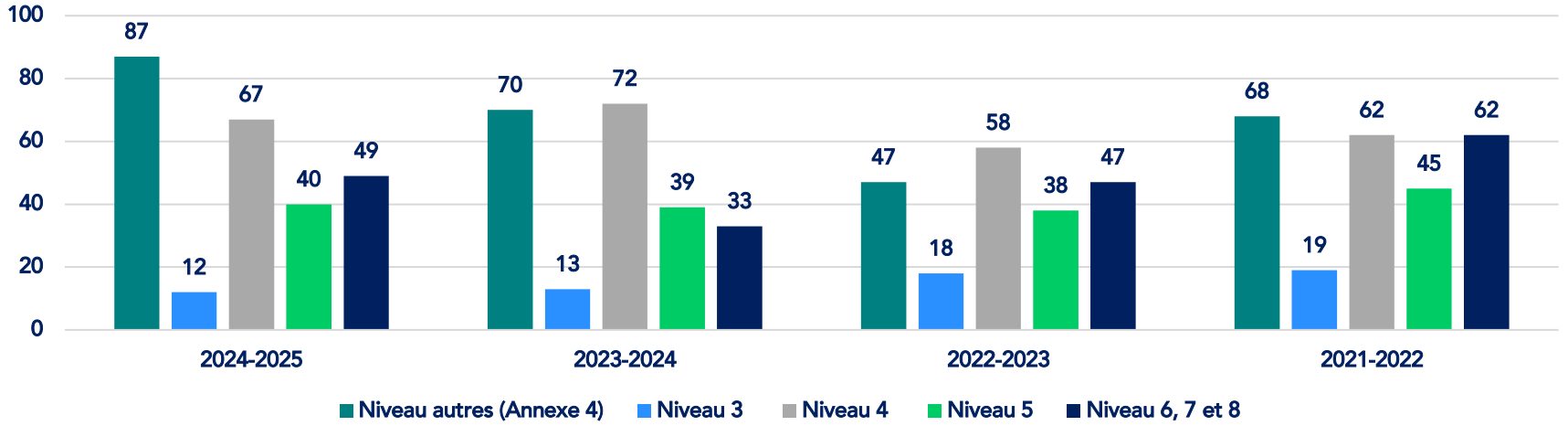

- **Saison 2024/2025 :** 255 joueurs ont obtenu un diplôme ou une certification sur 800 joueurs en cours de formation (32%), en augmentation de 12,3% par rapport à la saison passée.
- **Saison 2023/2024 :** 227 joueurs ont obtenu un diplôme ou une certification sur 830 joueurs en cours de formation (27%), en augmentation de 9% par rapport à la saison passée. Par ailleurs, 127 joueurs ont obtenu un diplôme de niveau intermédiaire (1ère, 2ème ou 3ème année de formation).
- **Saison 2022/2023 :** 208 joueurs ont obtenu un diplôme ou une certification sur 789 joueurs en cours de formation (26%).
- **Saison 2021/2022 :** 256 joueurs ont obtenu un diplôme ou une certification sur 800 joueurs en cours de formation (32%). Le nombre de joueurs diplômés poursuit son augmentation cette saison (+10%).

NB : Certaines formations (exemple Licence, BTS…) nécessitent plusieurs saisons pour l'obtention du diplôme correspondant.
Exemple : un joueur qui est en Licence 1 mettra 3 voir 4 ou 5 saisons pour obtenir son diplôme car la formation est étalée dans le temps.

POINTS MARQUANTS – NIVEAU DE DIPLÔME/CERTIFICATION OBTENUS & SÉLECTIONS

Sur les joueurs sélectionnés et évalués lors de la saison 2024/2025 :

- **XV de France :** parmi les **25** joueurs sélectionnés, **21** sont titulaires d'un diplôme obtenu au cours de leur parcours de formation ;

- **France 7 :** parmi les **21** joueurs sélectionnés**, 17** sont titulaires d'un diplôme obtenu au cours de leur parcours de formation ;

- **U20 :** sur les **46** joueurs sélectionnés, **39** sont titulaires d'un diplôme obtenu au cours de leur parcours de formation.

POINTS MARQUANTS DE L'ÉVALUATION DE LA SAISON 2024/2025

- **Les Blocs sur lesquels les Clubs sont les plus performants sur chacun des cycles de la formation sont les suivants :**

Cycle de la formation	Préformation	Centre de Formation	Préparation à l'après-carrière
TOP 14			
Bloc de performance	Parcours de développement individualisé : (moyenne de 4,45 étoiles/5)	Parcours citoyen (moyenne de 4,6 étoiles/5)	Encadrement de la préparation à l'après-carrière (moyenne de 4,43 étoiles/5)
PRO D2			
Bloc de performance	Parcours de développement individualisé (moyenne de 4,14 étoiles/5)	Accompagnement 360° (moyenne de 3,18 étoiles/5)	Encadrement de la préparation à l'après-carrière (moyenne de 3,4 étoiles/5)

RENFORCEMENT DES CONDITIONS DE VALIDATION DE LA FORMATION (OBTENTION DU STATUT JIFF)

Rappel des 3 mesures visant à valoriser le statut JIFF :

Fonds JIFF

1er juillet 2023

Valorisation renforcée de la formation au sein du Club : Rééquilibrage à hauteur de 50/50 des volets 1&2

Statut JIFF

1er juillet 2023

Validation de l'année d'un Joueur sous réserve d'avoir été sous convention de formation et licencié au plus tard le 1er décembre et jusqu'à la fin de la saison sportive.

1er juillet 2024

Validation du contenu de la formation extra-sportive

Prise en compte d'une seule saison maximum dans le parcours du joueur & renforcement des conditions d'éligibilité et de validation des Programmes dérogatoires de l'Annexe 4 du Cahier des Charges Minimum

Evolution du nombre de joueurs positionnés sur un Programme dérogatoire (Annexe 4)

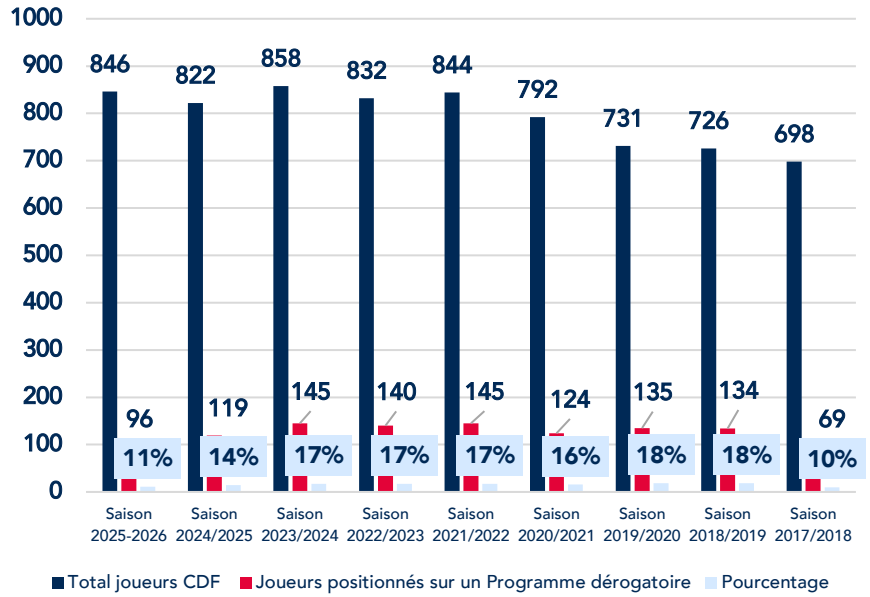

En 2025/2026, le nombre de joueurs positionnés sur un Programme dérogatoire (Annexe 4 Cahier des Charges Minimum) est en diminution de **19%.**

RÉSULTATS

AIDE FINANCIÈRE – SAISON 2024/2025

- Le montant de l'aide financière au titre des Centres de Formation est de 3 460 K€ pour les Clubs de TOP 14 et de 2 911K€ pour les Clubs de PRO D2.

- Déduction faite du montant garanti de 50 000 € par Club (700 000€ en TOP 14 et 800 000€ en PRO D2), l'aide financière théorique calculée au regard des étoiles obtenues lors de l'évaluation et restant à distribuer entre les Clubs de TOP 14 et PRO D2 est respectivement de 2 760 K€ et de 2 111 K€.

- La subvention est répartie entre les Clubs professionnels selon **le nombre d'étoiles arrondi à la demi-étoile la plus proche** (0 ; 0,5 ; 1 ; 1,5 ; 2 ; 2,5 ; 3 ; 3,5 ; 4 ; 4,5 ;5) obtenu dans le cadre du dispositif de l'évaluation de la politique de formation des Clubs.

- *Exemple* : L'évaluation de la politique de formation des Clubs portant sur la saison 2024/2025 a permis d'attribuer 39 étoiles à l'ensemble des clubs de PRO D2 dont 3,5 étoiles au Club A. Le Club A percevra donc la somme de 189.449 € [2.111.000 € * (3,5/39)] – somme à laquelle s'ajoute les 50 K€ de montant garanti

TOP 14 – SAISON 2024/2025 – MONTANTS DISTRIBUÉS APPROUVÉS

CLUB	Préformation	Centre de Formation	Préparation après-carrière	Etoiles finales (arrondies à la demi-étoile)	Aide financière
ASM Clermont Auvergne	4,51	3,67	3,63	4	273 030 €
Aviron Bayonnais Rugby	4,30	3,73	2,38	3,5	245 152 €
Castres Olympique	3,55	3,34	3,58	3,5	245 152 €
LOU Rugby	4,29	3,85	3,58	4	273 030 €
Montpellier Hérault Rugby	3,98	3,54	2,20	3,5	245 152 €
Racing 92	4,57	3,63	2,73	3,5	245 152 €
RC Toulonnais	4,21	3,52	2,95	3,5	245 152 €
RC Vannes	3,78	2,91	2,20	3	217 273 €
Section Paloise Béarn Pyrénées	4,30	3,38	2,88	3,5	245 152 €
Stade Français Paris	3,70	3,13	2,90	3	217 273 €
Stade Rochelais	3,71	3,40	2,65	3,5	245 152 €
Stade Toulousain Rugby	4,53	4,61	3,05	4,5	300 909 €
Union Bordeaux Bègles	3,54	3,94	2,20	3,5	245 152 €
USA Perpignan	3,70	3,23	2,53	3	217 273 €

Rappel des coefficients :
Préformation (10%) – Centre de Formation (80%) – Préparation à l'après-carrière (10%)

PRO D2 – SAISON 2024/2025 – MONTANTS DISTRIBUÉS APPROUVÉS

CLUB	Préformation	Centre de Formation	Préparation après-carrière	Etoiles finales (arrondies à la demi-étoile)	Aide financière
AS Béziers Hérault	3,16	3,32	3,40	3,5	219 851 €
Biarritz Olympique Pays Basque	3,31	2,44	1,33	2,5	171 322 €
CA Brive Corrèze Limousin	3,58	3,40	2,65	3,5	219 851 €
Colomiers Rugby	4,35	3,33	2,15	3,5	219 851 €
FC Grenoble Rugby	4,65	3,49	1,50	3,5	219 851 €
Oyonnax Rugby	3,41	3,02	3,63	3	195 586 €
Provence Rugby	3,71	2,24	1,35	2,5	171 322 €
SAXV Charente	3,64	2,12	1,98	2,5	171 322 €
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	4,48	3,96	2,53	4	244 115 €
Stade Montois Rugby	3,54	3,27	1,50	3	195 586 €
SU Agen Lot et Garonne	3,90	3,40	2,65	3,5	219 851 €
US Dax Rugby	2,11	1,99	1,20	2	147 057 €
US Montauban	2,59	1,72	0,80	1,5	122 793 €
USON Nevers Rugby	4,03	2,76	2,70	3	195 586 €
Valence Romans Drome Rugby	2,64	2,13	2,38	2	147 057 €
Union Sportive Carcassonnaise					50 000€

Rappel des coefficients :
Préformation (10%) – Centre de Formation (80%) – Préparation à l'après-carrière (10%)

ANNEXES

• ÉVALUATION PAR CYCLE DE FORMATION

- **TOP 14**

PRÉFORMATION – TOP 14

CLUB	Parcours de développement individualisé	Gestes maîtrisés et prévention	Poursuite du parcours rugbystique	Total Préformation
ASM Clermont Auvergne	4,88	4,67	4,00	4,51
Aviron Bayonnais Rugby	4,05	5,00	3,86	4,30
Castres Olympique	4,35	3,17	3,14	3,55
LOU Rugby	4,15	5,00	3,71	4,29
Montpellier Hérault Rugby	5,00	3,50	3,43	3,98
Racing 92	5,00	5,00	3,71	4,57
RC Toulonnais	5,00	4,33	3,29	4,21
RC Vannes	4,00	4,33	3,00	3,78
Section Paloise Béarn Pyrénées	4,38	4,67	3,86	4,30
Stade Français Paris	4,88	3,50	2,71	3,70
Stade Rochelais	4,05	4,50	2,57	3,71
Stade Toulousain Rugby	4,88	5,00	3,71	4,53
Union Bordeaux Bègles	3,25	3,67	3,71	3,54
USA Perpignan	4,50	3,17	3,43	3,70
Moyenne	*4,45*	*4,25*	*3,44*	*4,05*

CENTRE DE FORMATION – TOP 14

CLUB	Performance sportive	Réussite scolaire	Double projet	Accompagnement 360°	Parcours Citoyen	Total CDF
ASM Clermont Auvergne	3,13	3,90	3,50	5,00	4,00	3,67
Aviron Bayonnais Rugby	2,84	4,40	3,50	4,87	4,40	3,73
Castres Olympique	2,17	3,60	4,00	4,93	5,00	3,34
LOU Rugby	2,97	4,20	4,00	5,00	5,00	3,85
Montpellier Hérault Rugby	2,87	3,70	4,50	3,33	5,00	3,54
Racing 92	2,73	4,20	4,00	5,00	3,80	3,63
RC Toulonnais	2,40	4,10	5,00	3,33	5,00	3,52
RC Vannes	2,05	2,60	3,50	4,57	5,00	2,91
Section Paloise Béarn Pyrénées	2,44	3,50	3,50	5,00	5,00	3,38
Stade Français Paris	2,26	3,40	2,00	5,00	5,00	3,13
Stade Rochelais	3,61	3,00	4,00	3,20	3,40	3,40
Stade Toulousain Rugby	4,43	4,80	4,00	5,00	5,00	4,61
Union Bordeaux Bègles	3,83	3,80	4,00	4,87	3,80	3,94
USA Perpignan	2,40	3,10	3,50	4,93	5,00	3,23
Moyenne	*2,86*	*3,74*	*3,79*	*4,57*	*4,6*	*3,56*

PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE – TOP 14

CLUB	Encadrement de la préparation à l'après-carrière	Passerelles vers la formation et l'emploi	Total Après carrière
ASM Clermont Auvergne	4,00	3,38	3,63
Aviron Bayonnais Rugby	5,00	0,63	2,38
Castres Olympique	5,00	2,63	3,58
LOU Rugby	5,00	2,63	3,58
Montpellier Hérault Rugby	4,00	1,00	2,20
Racing 92	4,00	1,88	2,73
RC Toulonnais	4,00	2,25	2,95
RC Vannes	4,00	1,00	2,20
Section Paloise Béarn Pyrénées	4,00	2,13	2,88
Stade Français Paris	5,00	1,50	2,90
Stade Rochelais	4,00	1,75	2,65
Stade Toulousain Rugby	5,00	1,75	3,05
Union Bordeaux Bègles	4,00	1,00	2,20
USA Perpignan	5,00	0,88	2,53
Moyenne	*4,43*	*1,74*	*2,82*

- **PRO D2**

PRÉFORMATION – PRO D2

CLUB	Parcours de développement individualisé	Gestes maîtrisés et prévention	Poursuite du parcours rugbystique	Total Préformation
AS Béziers Hérault	4,33	2,00	3,14	3,16
Biarritz Olympique Pays Basque	4,25	2,67	3,00	3,31
CA Brive Corrèze Limousin	4,80	3,50	2,43	3,58
Colomiers Rugby	4,63	5,00	3,43	4,35
FC Grenoble Rugby	4,68	5,00	4,29	4,65
Oyonnax Rugby	3,75	3,33	3,14	3,41
Provence Rugby	4,38	4,33	2,43	3,71
SAXV Charente	3,63	4,00	3,29	3,64
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	5,00	5,00	3,43	4,48
Stade Montois Rugby	4,75	3,17	2,71	3,54
SU Agen Lot et Garonne	4,00	3,83	3,86	3,90
US Dax Rugby	3,25	1,50	1,57	2,11
US Montauban	3,38	1,67	2,71	2,59
USON Nevers Rugby	4,38	5,00	2,71	4,03
Valence Romans Drome Rugby	2,88	1,33	3,71	2,64
Moyenne	*4,14*	*3,42*	*3,06*	*3,54*

CENTRE DE FORMATION – PRO D2

CLUB	Performance sportive	Réussite scolaire	Double projet	Accompagnement 360°	Parcours Citoyen	Total CDF
AS Béziers Hérault	2,75	3,40	4,00	4,47	3,50	3,32
Biarritz Olympique Pays Basque	2,51	3,40	2,00	1,28	0,90	2,44
CA Brive Corrèze Limousin	3,33	4,50	1,00	2,47	3,70	3,40
Colomiers Rugby	2,63	3,50	3,50	3,83	5,00	3,33
FC Grenoble Rugby	4,12	3,80	2,00	2,77	2,20	3,49
Oyonnax Rugby	1,19	4,70	2,00	5,00	4,40	3,02
Provence Rugby	1,85	2,70	1,00	2,43	3,50	2,24
SAXV Charente	2,19	1,90	1,00	3,28	2,50	2,12
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	3,77	3,90	5,00	4,60	3,20	3,96
Stade Montois Rugby	3,00	3,30	3,00	4,58	3,20	3,27
SU Agen Lot et Garonne	3,77	3,60	3,00	1,70	3,40	3,40
US Dax Rugby	1,36	3,20	0,00	2,62	2,20	1,99
US Montauban	1,40	2,60	0,50	2,30	1,00	1,72
USON Nevers Rugby	2,42	2,20	2,00	4,37	5,00	2,76
Valence Romans Drome Rugby	1,915	2,6	0,5	1,95	3,4	2,131
Moyenne	*2,55*	*3,29*	*2,03*	*3,18*	*3,14*	*2,84*

PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE – PRO D2

CLUB	Encadrement de la préparation à l'après-carrière	Passerelles vers la formation et l'emploi	Total Après carrière
AS Béziers Hérault	4,00	3,00	3,40
Biarritz Olympique Pays Basque	2,00	0,88	1,33
CA Brive Corrèze Limousin	4,00	1,75	2,65
Colomiers Rugby	5,00	0,25	2,15
FC Grenoble Rugby	3,00	0,50	1,50
Oyonnax Rugby	4,00	3,38	3,63
Provence Rugby	3,00	0,25	1,35
SAXV Charente	4,00	0,63	1,98
Stade Aurillacois Cantal Auvergne	5,00	0,88	2,53
Stade Montois Rugby	3,00	0,50	1,50
SU Agen Lot et Garonne	4,00	1,75	2,65
US Dax Rugby	3,00	0,00	1,20
US Montauban	2,00	0,00	0,80
USON Nevers Rugby	3,00	2,50	2,70
Valence Romans Drome Rugby	2,00	2,63	2,38
Moyenne	*3,40*	*1,26*	*2,12*

• EFFECTIF DES CENTRES DE FORMATION

EFFECTIF DES CENTRES DE FORMATION

	2025-2026	2024-2025	2023-2024	2022-2023
TOP 14	417	409	428	414
PRO D2	429	413	411*	408*
TOTAL	**846**	**822**	**839**	**822**

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOUEURS ÉTRANGERS EN CENTRE DE FORMATION*

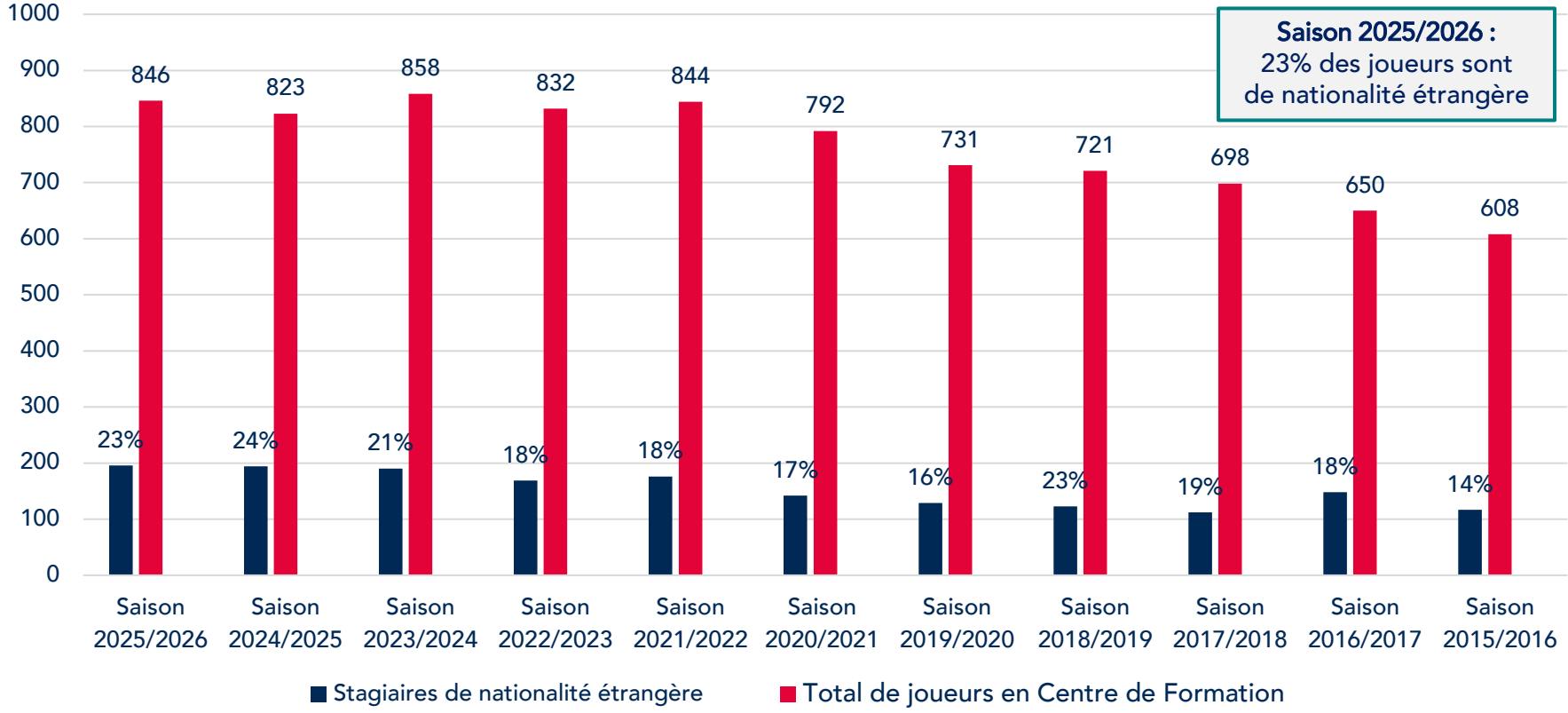

*Statistiques arrêtées au 16 janvier 2026

• DÉTAIL DES CRITÈRES ÉVALUÉS

• CYCLE PRÉFORMATION

LES CRITÈRES ÉVALUÉS DU CYCLE LIÉ À LA PRÉFORMATION

15-18 ans

Bloc A

- Plan de formation du joueur et de la joueuse
- Formation des éducateurs et éducatrices diplômé(e)s

Bloc B

- Santé, sécurité du joueur et de la joueuse
- Apprentissage des règles du jeu

Bloc C

- Cohérence et pertinence de la Préformation

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉVALUATION DU CYCLE LIÉ À LA PRÉFORMATION

- Valorisation de la politique de Préformation des joueurs et joueuses intégrés à la filière de Préformation du Club : 15-18 ans

- Catégories d'âges concernées :

  Masculins :

  - Moins de 15 ans (Elite Gaudermen)
  - Moins de 16 ans (Elite Alamercery)
  - Moins de 17 ans et moins de 18 ans (Crabos)

  Féminines :

  - Moins de 15 ans : Rugby éducatif avec les écoles de rugby (non pris en compte)
  - Moins de 18 ans pour les 3 catégories d'âge (16,17 et 18 ans)

- Pas d'évaluation liée à l'efficacité individuelle des joueurs et joueuses

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU CYCLE LIÉ À LA PRÉFORMATION*

Bloc A

Plan de formation du joueur et de la joueuse (A1)

Evaluation du cadre et du programme de formation des joueurs et des joueuses intégrant les dimensions suivantes : Rugby, physique, mental, prévention et protection du joueur, rapport à la règle et à l'arbitrage…

Valorisation des mesures instaurées en faveur de l'accompagnement pédagogique

Formation des éducateurs et éducatrices diplômé(e)s (A2)

Evaluation de la qualité de l'équipe encadrante au travers de l'obtention de diplôme(s)

Valorisation des démarches entreprises par le Club et relatives à la formation continue des encadrant(e)s

Bloc B

Santé, sécurité du joueur et de la joueuse (B1)

Valorisation des actions menées par les éducateurs et éducatrices pour assurer la sécurité des joueurs et des joueuses

Apprentissage des règles du jeu (B2)

Veiller à l'apprentissage et à l'application des règles du jeu en lien avec la DNOM

Bloc C

Cohérence et pertinence de la Préformation

Evaluation du taux de fidélisation des licencié(e)s

Evaluation du taux de fidélisation des joueurs et joueuses

*Le détail des critères figurant dans la matrice Préformation

LA PONDÉRATION GLOBALE AFFECTÉE AU CYCLE LIÉ À LA PRÉFORMATION

Bloc	Bloc A	Bloc B	Bloc C
Critères	Plan d'action et de formation du joueur/ de la joueuse et des éducateurs/éducatrices diplômé(e)s	Santé, sécurité du joueur/ de la joueuse et apprentissage des règles du jeu	Cohérence et pertinence de la Préformation
Pondération affectée	**1/3**	**1/3**	**1/3**

- CYCLE CENTRE DE FORMATION

• BLOC A – EFFICACITÉ SPORTIVE

LES CRITÈRES ÉVALUÉS DU CYCLE LIÉ AU CENTRE DE FORMATION

16-23 ans

Bloc A

- Efficacité sportive

Bloc B

- Efficacité scolaire

Bloc C

- Double efficacité

Bloc D

- Critères de moyens

Bloc E

- Accompagnement socio-éducatif

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉVALUATION DU CYCLE LIÉ AU CENTRE DE FORMATION

- L'évaluation prenant en compte le parcours du joueur au cours des **quatre dernières saisons,** chaque saison valorisée à hauteur de **25%** au bénéfice du Club où sera intégré le joueur.

Mutation temporaire : En cas de prêt sur une saison, la répartition sera attribuée de façon égalitaire entre le Club Prêteur et le Club d'Accueil.

- **Exemple 1 :** Joueur ayant passé 4 saisons au sein du CDF *a*, la répartition sera attribuée comme suit :
  - Pour le CDF *a* : 1/4 x 4 saisons = 4/4 = 1

- **Exemple 2 :** Joueur ayant passé 2 saisons au sein du CDF *a* et 2 saisons au sein du CDF *b*, la répartition sera attribuée comme suit :

  - Pour le CDF *a* : 1/4 x 2 saisons = ½
  - Pour le CDF *b* : 1/4 x 2 saisons = ½

- **Exemple 3 :** Joueur ayant passé 1 saison au sein du CDF *a*, 1 saison au sein du CDF *b*, 1 saison au sein du CDF *c* et 1 saison au sein du CDF d, la répartition sera attribuée comme suit :

  - Pour le CDF *a* : ¼ x 1 saison = ¼
  - Pour le CDF *b* : ¼ x 1 saison = ¼
  - Pour le CDF *c* : ¼ x 1 saison = ¼
  - Pour le CDF *d* : ¼ x 1 saison = ¼

16-23 ans

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU CYCLE LIÉ AU CENTRE DE FORMATION*

Bloc A

Efficacité sportive

Valorisation de la participation des joueurs en championnat professionnel et leurs sélections nationales

Valorisation des joueurs devenus professionnels

Valorisation de la fidélisation des joueurs avec leur Club formateur

Bloc B

Efficacité scolaire

Evaluation des diplômes obtenus par les joueurs

Bloc C

Double efficacité

Valorisation du 1er contrat professionnel et du diplôme obtenu par le joueur au sein du Club formateur

Bloc D

Critères de moyens

Valorisation de la qualité de l'équipe médicale, pédagogique et sportive encadrante

Bloc E

Accompagnement socio-éducatif

Valorisation de la désignation d'un(e) référent(e) socio-éducatif au sein du Centre de Formation

Evaluation de la mise en place d'actions/ interventions individuelles et/ou collectives :

Interventions

- Ethique & citoyenneté, lutte contre les discriminations
- Santé et sécurité
- Culture & histoire du rugby
- Communication & réseaux sociaux
- Gestion de carrière

Actions sociales et solidaires

- Environnement
- Aide aux démunis
- …

*Le détail des critères figurant dans la matrice Centre de Formation

LA PONDÉRATION AFFECTÉE À L'EFFICACITÉ SPORTIVE DU CYCLE LIÉ AU CENTRE DE FORMATION

Critères	Bloc A – Efficacité sportive		
Déclinaison du critère	Participation aux compétitions	Signature et durée des 2 premiers contrats professionnels à la sortie du CDF	Sélections
Pondération TOP 14	50%	30%	20%
Pondération PRO D2	55%	30%	15%

= Pondération inchangée

= Prise en compte des sélections moins importantes pour la PRO D2

LA PONDÉRATION GLOBALE AFFECTÉE AU CYCLE LIÉ AU CENTRE DE FORMATION

Bloc	Bloc A	Bloc B	Bloc C	Bloc D	Bloc E
Critères	Efficacité sportive	Efficacité scolaire	Double efficacité	Critères de moyens	Accompagnement socio-éducatif
Pondération affectée	40%	30%	10%	10%	10%

- **CYCLE PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE**

LES CRITÈRES ÉVALUÉS DU CYCLE LIÉ À LA PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE

Bloc A

- Organisation
- Actions

Bloc B

- Insertion dans un parcours de préparation à l'après-carrière
- Obtention d'un diplôme

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU CYCLE LIÉ À LA PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE*

Bloc A

Organisation et actions

Valorisation de la désignation d'un(e) référent(e) en charge de la préparation à l'après-carrière et de la création d'une Cellule « Reconversion & Insertion dans l'emploi »

Evaluation des actions individuelles et/ou collectives menées en faveur de la préparation à l'après-carrière au sein du Club

Bloc B

Insertion dans un parcours de préparation à l'après-carrière et obtention de diplôme

Valorisation de la préparation à l'après-carrière

Valorisation de l'obtention d'un diplôme

*Le détail des critères figurant dans la matrice Reconversion

LA PONDÉRATION GLOBALE AFFECTÉE AU CYCLE LIÉ À LA PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE

Bloc	Bloc A	Bloc B
Critères	Organisation & actions	Insertion dans un parcours de préparation à l'après-carrière et obtention de diplôme
Pondération affectée	40%	60%

• MÉTHODE DE CALCUL

LA DÉTERMINATION DE LA RÈGLE DE CALCUL

- Afin d'assurer l'équité entre les Clubs dans l'outil permettant de calculer les notes par critères, blocs, cycles et la note finale, il est décidé de conserver la valeur exacte pour les notes des **critères, blocs, cycles, pondérations** ainsi que la **note finale.**

- Les notes communiquées aux Clubs sont arrondies à la demi-étoile. L'arrondi est réalisé à la demi-étoile la plus proche.

Exemples :

- Une note de 4,2 devient 4 étoiles ;
- Une note de 4,3 devient 4,5 étoiles ;
- Dans les cas ambigus, la règle classique de l'arrondi arithmétique (favorable aux Clubs) est retenue : une note de 4,25 devient 4,5 étoiles.

- Par ailleurs, les pondérations communiquées aux Clubs sont arrondies à la première décimale.

Exemples :

- 1/3 devient 33,3 %
- 1/7 devient 14,3 %

LA DÉTERMINATION DES BARÈMES & SEUILS – CDF : BLOCS A/B/C

- Afin de définir des seuils nécessaires à la détermination du nombre d'étoiles pour les critères liés à l'efficacité sportive et scolaire (Bloc A/B/C du Cycle CDF), la détermination d'un **barème linéaire sur la base d'un minimum et d'un maximum observés** des Clubs a été nécessaire.

- En effet, **l'historique des données sur les 4 dernières saisons compte-tenu du nombre des paramètres n'étaient pas réalisables** (Elargissement du périmètre des joueurs évalués à 4 saisons, application d'une nouvelle pondération, évolution des critères actuels….)

- Par conséquent, il a été décidé de définir le **barème linéaire** et les **seuils applicables sur la base des résultats obtenus lors de l'évaluation de la saison 2024/2025** (évaluation réalisée sur la saison 2025/2026).

- **Le minimum et le maximum obtenus en 24/25 ont servi de référence pour l'évaluation portant sur la saison 24/25.**

LA DÉTERMINATION DES BARÈMES & SEUILS – CDF : BLOCS A/B/C

Décision de la Commission Formation FFR/LNR du 21 janvier 2026 :

Application d'un **barème distinct** applicable au TOP 14 et à la PRO D2 – pour les données des Blocs A, B et C du cycle lié au Centre de Formation. Les minimums et maximums des Clubs sont observés au sein de chacune des divisions.

Pour la réalisation du barème, la règle de calcul est la suivante :

- Un club qui obtient 0 point sur un critère obtient 0 étoile,
- Un club qui obtient au moins 1 point sur un critère obtient au moins 0,5 étoile,
- Le barème est ensuite linéaire entre 1 point (0,5 étoile) et le score obtenu par le meilleur club sur ce critère (qui obtient 5 étoiles).